

Faire face aux défis de demain

Florence PARLY

| Ministre des Armées.

La mer. Centre des échanges, du commerce, du développement. Objet de fascination, de découverte et place de l'imaginaire.

La mer et les océans fascinent mais nous serions bien naïfs si nous en restions là. Les espaces maritimes, surtout, sont les lieux de toutes les confrontations, de toutes les oppositions, des démonstrations de force et de puissance, les moyens d'accès aux théâtres d'opération, les lieux d'espoir et de perte de certaines âmes, qui espèrent un meilleur avenir, ailleurs.

Les espaces maritimes sont au cœur de notre défense aujourd'hui et tout indique qu'ils le demeureront demain. La France est une puissance maritime majeure, nous devons nous donner les moyens de le rester.

La Zone économique exclusive (ZEE) française a une superficie de 11 millions de kilomètres carrés, la deuxième plus vaste au monde. Cette ZEE nous donne un accès à des ressources naturelles inestimables et nous confère une position stratégique. Ils nous donnent un statut de « riverains » de tous les océans et, à ce titre, une légitimité pour participer à toutes les instances de sécurité régionales. Les outre-mers sont autant d'atouts précieux et, grâce à eux, notre pays est tout à la fois un acteur majeur européen et, plus largement, lui confère un rôle central dans la zone Indo-Pacifique, cette région dont la stabilité est cruciale pour la sécurité internationale.

Cette puissance, la France doit l'entretenir, la protéger. Nous ne pouvons tolérer aucun pillage, tolérer aucune ingérence. Baisser la garde, c'est ouvrir la porte à tous les excès et toutes les contestations. Le respect du droit et de la souveraineté sont deux éléments cruciaux, au centre de notre stratégie au large.

Nous devons établir une stratégie d'autant plus solide aujourd'hui que les menaces se multiplient dans les océans. La piraterie continue de gangrener certaines mers, nos liaisons passent par des câbles sous-marins qui peuvent faire l'objet d'attaques. L'ingérence économique, la menace cyber, les trafics passent par nos océans et déstabilisent nos continents. Les grandes puissances utilisent les mers pour s'affirmer, comme la Chine en mer de Chine méridionale ou la Russie dans l'Atlantique ou en Méditerranée orientale. Les passeurs, enfin, font de la

Méditerranée leur aire de trafic et l'immigration illégale trouve parfois un dénouement tragique.

Comment nous protéger alors ? Comment assurer la sécurité des espaces maritimes, du commerce ; assurer la sécurité de nos approches et la protection de notre pays ?

La première des conditions est simple : notre Marine nationale doit être forte. C'est la condition de notre souveraineté. C'est la condition de notre dissuasion. C'est aussi la condition de la sécurisation des voies maritimes qui supportent 90 % du trafic commercial mondial.

La Loi de programmation militaire 2019-2025 tire donc toutes les conséquences de cette exigence stratégique. La Marine nationale doit être prête à agir contre toutes les menaces, à intervenir en toutes circonstances. Son modèle est donc préservé, augmenté, renouvelé.

La LPM qui a été promulguée par le président de la République Emmanuel Macron consacre des moyens exceptionnels. C'est une LPM de renouveau, qui met fin à des années de coupes cinglantes, de programmes d'armements retardés, encore retardés et enfin annulés. Une LPM qui inverse résolument la courbe des effectifs et rend à la défense de la France tous les moyens dont elle a besoin. L'objectif fixé par le président de la République de consacrer 2 % du PIB à la défense nationale d'ici 2025 sera respecté.

Dans ce vaste renouveau de nos armées, la Marine nationale prend toute sa place.

Les quatre premiers sous-marins nucléaires d'attaque de type *Barracuda*, qui remplaceront les SNA de type *Rubis*, seront livrés. Les deux derniers seront commandés dans la période : cette composante sous-marine de très haute performance permettra la mise en œuvre du *Missile de croisière naval (MdCN)* et le déploiement de nouveaux modes d'action de nos forces spéciales.

Cette LPM conforte et accélère les programmes, car elle augmente aussi les cibles les plus stratégiques, les cibles pour les bâtiments dont les besoins se faisaient les plus criants pour notre défense nationale.

Les frégates feront partie des équipements renouvelés. Les trois dernières *Frégates multimissions (Fremm)* seront livrées d'ici 2022. Les deux premières *Frégates de taille intermédiaire*, les *FTI*, seront livrées pendant la LPM et les trois suivantes commandées. Ces livraisons seront complétées par celles de trois *Frégates légères furtives (FLF)* de type *La Fayette*, objets d'un programme de rénovation permettant d'en optimiser et d'en prolonger l'emploi opérationnel.

Mais la capacité d'une force navale à durer en opérations est directement liée à son autonomie logistique : la LPM a donc rehaussé la cible du programme

Flotte logistique (Flotlog) qui a été portée à quatre bâtiments à double coque pour remplacer les pétroliers-ravitailleurs dont dispose la Marine aujourd'hui.

Les avions de patrouille maritime *Atlantique 2* seront, quant à eux, modernisés en profondeur et seront à la fois plus opérationnels et plus nombreux, puisque nous en rénoverons 18 au lieu des 15 prévus dans la LPM précédente ; l'engagement est conséquent car tous les exemplaires auront été livrés en 2025.

Quant au nombre de patrouilleurs de la Marine nationale, cette composante indispensable au respect de notre souveraineté dans nos vastes ZEE, il est porté de 17 à 19, dont 11 patrouilleurs de nouvelle génération qui seront livrés d'ici 2025 contre 4 prévus initialement. Ils viendront utilement compléter les 4 *Bâtiments multimissions (B2M, classe D'Entrecasteaux)* et les 4 *Bâtiment de soutien et d'assistance hauturiers (BSAH, classe Loire)* dont le déploiement s'achèvera en 2019 avec la livraison des trois derniers bâtiments.

Dans le domaine clef de la dissuasion, l'effort technologique en faveur de la composante océanique va perdurer pour assurer l'invulnérabilité de nos sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Nous allons lancer le développement du *SNLE de 3^e génération (SNLE-3G)* et de la future version du missile balistique *M51*.

La priorité à la préparation de l'avenir accordée par cette LPM signifie que nous allons lancer les grands programmes d'armement structurants du futur. Pour la Marine nationale, il s'agit notamment des études pour le successeur du *Charles-de-Gaulle*, qui devra assurer la continuité de cet atout, autant politique que militaire, qu'est le porte-avions. Ce projet majeur est une occasion unique pour nous permettre de développer de nouveaux savoir-faire, améliorer nos outils et surtout, surtout, donner une place pleine et entière aux nouvelles technologies dont nous disposons pour faire face non pas aux combats d'hier, ni même d'aujourd'hui, mais à ceux de demain.

Bien d'autres équipements seront renouvelés, bien d'autres innovations seront imaginées et se lancer dans un inventaire à la Prévert serait fastidieux. Mais deux choses sont certaines : le renouvellement des matériels de la Marine sera mené vite et il sera mené en profondeur. La LPM permettra à tous nos marins de naviguer sur les navires ou les sous-marins des plus hauts standards.

Dès 2019, deux *BSAH*, une *Fremm* à Brest, un *Patrouilleur léger* antillais, un *B2M* et un *Atlantique 2* seront livrés à la Marine. La remontée en puissance de nos Armées n'est pas un slogan, c'est une réalité concrète.

Ce renouvellement, ce sont aussi autant d'opportunités, de contrats pour nos industries. Ce sont des emplois et de l'innovation. Ce sont donc à la fois des chances mais aussi des responsabilités pour nos industries.

Nos industriels doivent être la hauteur des enjeux, accompagner et appuyer cette remontée en puissance exceptionnelle de nos Armées. Il faut donc rester

compétitif, maîtriser les coûts, garantir la plus haute qualité dans la fabrication comme dans le soutien, et, bien sûr, respecter les délais.

Il y a une exigence de résultats, il y a aussi une exigence d'innovation. Pour tous les chantiers permis par la LPM, comme pour ceux à l'export, chaque industriel doit pouvoir fédérer le meilleur de la technologie française en embarquant sur les navires les succès de ses partenaires. Et les grands groupes ne sont pas les seuls qui devront affronter les flots. Les PME, les *start-up*, tout un écosystème vous attend, bouillonnant d'initiatives et d'idées. Il faut les saisir et embrasser l'énergie formidable venue de nos entrepreneurs.

L'innovation est justement au cœur de mon action à la tête du ministère des Armées. En un an, nous avons créé DefInvest, le premier fonds d'investissement pour les pépites technologiques de défense. Déjà doté de 50 millions d'euros, il a réalisé en quelques mois ses trois premiers investissements.

Nous avons lancé le « Plan Action PME », pour soutenir les Petites et moyennes entreprises de défense, encourager les bonnes pratiques de la part des grands groupes comme du ministère, pour maintenir les portes des Armées grandes ouvertes à tous les entrepreneurs.

Nous avons décidé l'augmentation des moyens de la recherche et de l'innovation du ministère, en y consacrant un milliard d'euros par an d'ici 2022.

Nous avons misé sur l'Intelligence artificielle (IA), lancé des recrutements, décidé d'y investir 100 millions d'euros par an.

Nous avons lancé la transformation de la Délégation générale de l'armement (DGA) pour mettre fin au travail en silo et permettre d'intégrer plus rapidement les changements technologiques.

Nous avons créé, enfin, l'Agence pour l'innovation de défense. Elle permettra de rassembler tous les acteurs de l'innovation dans le ministère. Elle sera ouverte vers l'économie civile, vers l'Europe, visible à l'international. Elle sera la terre d'accueil des entrepreneurs, des créatifs, des ingénieurs. Elle donnera sa chance à l'expérimentation, au succès comme à l'échec. Elle insufflera la soif de l'audace plutôt que la peur de l'échec.

Cet esprit d'innovation, qui souffle sur notre ministère, doit souffler, aussi, sur nos industriels. Relever les défis de demain, c'est donner sa chance à chaque idée, à chaque initiative. C'est aussi les traiter avec respect, quelle que soit la taille ou la notoriété de l'entreprise dont provient l'innovation. C'est ainsi seulement que nous pourrions disposer d'une industrie navale forte, dynamique, attractive.

C'est aussi la condition pour réussir nos exportations. De l'Inde à l'Australie, du Maroc au Brésil, les industries navales exportent. La France est choisie, reconnue, écoutée. Par leurs qualités et leur capacité d'anticipation, nos

industries navales sont des acteurs de notre rayonnement et des symboles de l'excellence française.

Mais ces succès à l'export en appellent de nouveaux. La demande de la Marine nationale est forte mais notre industrie navale doit marcher sur ses deux jambes. La croissance se trouve dans le renouveau de nos Armées, mais elle se trouve aussi à l'extérieur de nos frontières.

Et pour être fort, pour emporter les contrats, pour croître encore et assurer la vitalité de notre industrie navale, il ne s'agit pas d'être seul. Mettons fin à cette guerre intra-européenne insensée. Quand la Chine, la Russie ou la Corée émergent comme de nouveaux géants navals, réfléchissons un instant à qui sont nos concurrents. Demandons-nous si nous préférons perdre des contrats seuls ou les gagner ensemble.

L'industrie navale européenne a tout à gagner à se consolider. Nous pouvons devenir un géant à part entière, aux compétences préservées et à la taille critique. Nous pouvons faire éclore des synergies, faire naître des nouvelles solidarités dont nous sortirons plus forts, plus innovants, plus compétitifs.

Des mouvements commencent, ils sont bénéfiques. Ils montrent la prise de conscience de nos industriels et la prise de responsabilité de chacun. L'Europe de la défense, aussi, n'a jamais autant avancé. La coopération structurée permanente et le Fonds européen de défense permettront ainsi le développement de programmes capacitaires ambitieux et à l'innovation de se frayer un chemin dans tous nos programmes.

La consolidation européenne de notre industrie est une nécessité, les avancées de l'Europe de la défense autant de chances pour notre industrie.

Le salon Euronaval sera une fois de plus l'occasion d'échanges, de rencontres et de perspectives nouvelles pour nos technologies et nos équipements navals. C'est un salon qui s'ouvre cette année sous le signe de l'optimisme : grâce au renouveau de nos Armées, grâce aux chances offertes par l'innovation, grâce aux perspectives ouvertes par l'Europe. ♦

